

Avis de constitution

SOCIETE « PHENIX ASCENSEURS » en abrégé « PHENIX »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA VERS LE
CARREFOUR ABATTA, Lot 440, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 23 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHENIX ASCENSEURS » en
abrégé « PHENIX »

Objet : installation & rénovation ; maintenance des ascenseurs ; maintenance des systèmes automatisés ; tous travaux électriques ; commerce général & import-export ; fournitures matériels et matériaux divers ; prestations de services ; divers .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA VERS LE
CARREFOUR ABATTA, Lot 440, Ilot 42

Dirigeant(s) M HENRIETTE MARTIN GEROT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04894 du 30/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29073/GTCA/RC/2024 du 30/05/2024

